

## Règlement Intérieur du Camping Les Parcs

Bienvenue au **Camping Les Parcs**. Afin de garantir à tous un séjour agréable et en toute sécurité, nous vous invitons à prendre connaissance et à respecter le règlement intérieur suivant.

### 1. Horaires d'ouverture

Nous avons des horaires adaptés selon les saisons pour mieux répondre à vos besoins.

#### Grille horaire - Été (Juillet - Août)

- **Réception** : 9h00 - 19h00
- **Bar et boulangerie** : 8h00 - 23h00
- **Piscine** : 10h00 - 19h00
- **Horaires de silence** : 22h00 - 7h00

#### Grille horaire - Hiver (Septembre - Juin)

- **Réception** : 9h00 - 18h00
- **Bar et restaurant** : 9h00 - 18h00
- **Piscine** : 10h00 - 19h00
- **Horaires de silence** : 22h00 - 7h00

Les horaires peuvent varier en fonction des animations et événements spéciaux. Merci de consulter les annonces à la réception ou sur nos panneaux d'affichage pour toute modification.

---

### 2. Accès et sécurité

- L'accès au camping est réservé aux clients. Tout visiteur doit se présenter à la réception et quitter les lieux avant 22h.
- Les **barrières de sécurité** du camping ferment de 22h à 7h. L'accès en voiture est interdit pendant ces heures pour éviter les nuisances sonores.
- En cas de **danger ou d'incident**, merci de prévenir immédiatement la réception.

### 3. Emplacements et hébergements

- Chaque campeur doit respecter les **limites de son emplacement** et ne pas empiéter sur les autres emplacements.
- Les **hébergements locatifs** doivent être rendus propres et en bon état. Un état des lieux sera effectué à votre départ. Un forfait ménage sera appliqué si le logement n'est pas correctement nettoyé.
- Il est interdit de sous-louer ou de céder votre emplacement ou hébergement sans l'accord préalable de la direction.

#### 4. Véhicules

- La **vitesse maximale** autorisée dans le camping est de **10 km/h**. Veuillez rouler prudemment pour la sécurité de tous, surtout des enfants.
- Un seul véhicule est autorisé par emplacement ou mobil-home. Un parking est disponible pour les véhicules supplémentaires.
- Les véhicules ne peuvent pas circuler entre 22h et 7h pour respecter la tranquillité des campeurs.

#### 5. Animaux

- Les **chiens et chats** sont acceptés sous réserve de respecter les règles suivantes :
  - Les chiens doivent être **tenus en laisse** en permanence.
  - Le carnet de vaccination doit être à jour et présenté à l'arrivée.
  - Les chiens de catégories 1 et 2 sont autorisés sous conditions strictes.
  - Les propriétaires sont responsables de ramasser les **excréments** de leurs animaux.
  - Il est interdit de laisser les animaux seuls dans les hébergements plus d'une demi-journée.

#### 6. Propreté et respect de l'environnement

- Des **poubelles de tri** sont mises à votre disposition. Merci de respecter le tri sélectif.
- Il est formellement interdit de jeter des mégots, papiers, ou autres déchets sur le sol. Utilisez les **cendriers** et poubelles à disposition.
- Le **bricolage**, les modifications des emplacements, et l'installation de clôtures sont interdits.

#### 7. Barbecues et feux

- Les **barbecues à gaz et au charbon** sont autorisés. Les barbecues électrique sont interdits pour des électriques.
- Il est strictement interdit de faire des feux de camp ou tout feu à même le sol.

#### 8. Piscine et espace aquatique

- L'accès à la piscine est réservé aux campeurs et est sous leur propre responsabilité.
- Les **enfants** doivent être accompagnés d'un adulte et ne peuvent être laissés seuls dans la piscine.
- Les jeux de balles sont tolérés à condition de ne pas gêner les autres usagers. Les bouées gonflables sont interdites !

## 9. Animations et vie commune

- Le camping propose diverses **animations** en juillet et août. Merci de respecter les horaires et de ne pas déranger les autres vacanciers en dehors des périodes d'animation.
- La **participation aux animations** est ouverte à tous et gratuite.
- Les soirées et animations se terminent au plus tard à **24h**.

## 10. Bruit et respect du voisinage

- Pour le bien-être de tous, veuillez respecter le silence entre **22h et 8h**.
- Les comportements bruyants, agressifs ou inappropriés, ainsi que les nuisances sonores répétées, sont interdits.
- Les appareils audio doivent être utilisés à faible volume pour ne pas gêner vos voisins sous peine de confiscation du matériel.

## 11. Visiteurs

- Les visiteurs sont acceptés à condition de s'inscrire à la réception dès leur arrivée. Ils sont autorisés à rester jusqu'à **22h**. Passé ce délai, ils ne peuvent pas passer la nuit sans l'autorisation de la direction.

## 12. Responsabilité

- Chaque campeur est responsable de ses biens personnels (vélos, jeux, objets de valeur, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations.
- Le camping se réserve le droit d'exclure tout campeur dont le comportement nuit à la tranquillité ou à la sécurité des autres vacanciers.

## 13. Sanitaires et hygiène

- Les **sanitaires** sont ouverts 24h/24 et sont nettoyés régulièrement. Merci de respecter les lieux et de laisser les installations propres après usage.
- L'utilisation des **machines à laver** et sèche-linge se fait selon le règlement d'utilisation disponible à la laverie.

## 14. Litiges

- Toute réclamation concernant le séjour doit être adressée à la réception par écrit. En cas de litige, la direction fera tout son possible pour trouver une solution amiable.